

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cpter de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cpter de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cpter de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Construction de branchements particuliers sur canalisations existantes - Marché n°05029 U - Avenant n°2 de transfert - Décision - Autorisation

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par sa délibération n° 2004/0613 du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a décidé d'autoriser la signature de marchés relatifs à la réalisation de divers travaux de faible à moyenne importance et de technicité courante en matière de construction de canalisations d'assainissement, d'ouvrages annexes, de branchements particuliers sur collecteurs neufs et de suppression de rigoles en fonte, sous la forme d'un marché à bons de commande d'une durée de 48 mois et composé de 6 lots géographiques couvrant l'ensemble du territoire communautaire.

Le marché n° 05029 U, sur lequel l'attention est portée ici, a été attribué au groupement solidaire Sobebo/Canalisations Souterraines/Chantiers d'Aquitaine/GTM/Sud-Ouest Canalisations/Sogea, par marché notifié le 24 janvier 2005.

Un avenant n° 1, entérinant un changement d'indice de référence dans la formule de révision des prix, a été adopté par délibération n° 2008/0225 du 25 avril 2008.

A compter du 1^{er} février 2008, la société GTM Génie Civil et Services a cédé un apport partiel d'actifs à la Société GTM Sud-Ouest Canalisations qui comprend notamment le marché n°05029 U dont GTM Génie Civil et Services est titulaire.

Le co-contractant, mandataire du groupement solidaire titulaire du marché n° 05029, la société Sobebo, a été informé de ce changement et n'a émis aucune réserve.

Dès lors, il conviendrait de passer un avenant de transfert au bénéfice du groupement solidaire composé des co-contractants Sobebo/Canalisations Souterraines/Chantiers d'Aquitaine/GTM/Sud-Ouest Canalisations/Sogea qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante du marché.

Cet avenant est sans incidence financière. Les termes du marché n° 05029 U, autres que ceux concernant le changement de dénomination d'un des membres du groupement titulaire, restent inchangés.

Conformément aux dispositions des articles L 2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est mis à la disposition des Conseillers Communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés - Hôtel de Communauté - 13^e étage.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- entériner le projet d'avenant n° 2 au marché n° 0 5029 U ayant pour objet le transfert au groupement solidaire composé des co-contractants Sobebo/Canalisations Souterraines/Chantiers d'Aquitaine/GTM/Sud-Ouest Canalisations/Sogea,
- autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 au marché n° 05029 U ainsi que tous actes rendus nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 OCTOBRE 2008**

PUBLIÉ LE : 21 OCTOBRE 2008

M. JEAN-PIERRE TURON